

DEMANDE DE SOUTIEN SUR LES CONDUITES ADDICTIVES Solliciter un accompagnement par l'ANPAA

Vous rencontrez des difficultés en lien avec les conduites addictives au sein de votre structure de la protection de l'enfance et souhaitez bénéficier de l'appui d'un professionnel ?

L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) se mobilise pour vous soutenir.

Comment bénéficier d'un accompagnement ? Ecrivez-nous par mail

1. Repérer l'adresse mail de l'équipe ANPAA de votre région dans le tableau ci-dessous
2. Mettre en objet du mail (en majuscule) : PROTECTION ENFANCE
3. Compléter la fiche ci-jointe en indiquant les coordonnées de la personne à recontacter

Les équipes de l'ANPAA feront leur possible pour vous contacter dans les meilleurs délais.

Région	Adresse mail
Ile-de-France	anpaa75@anpaa.asso.fr
Auvergne-Rhône-Alpes	auvergne-rhonealpes@anpaa.asso.fr
Grand-Est	anpaa51@anpaa.asso.fr
Hauts-de-France	prevention.hautsdefrance@anpaa.asso.fr
Normandie	prevention.normandie@anpaa.asso.fr
Bourgogne-Franche-Comté	bourgogne-franchecombe@anpaa.asso.fr
Occitanie	occitanie@anpaa.asso.fr
Nouvelle-Aquitaine	aquitaine@anpaa.asso.fr
Pays de la Loire	anpaa49@anpaa.asso.fr à partir du 27 avril 2020
Ile de la Réunion	anpaa974@anpaa.asso.fr à partir du 28 avril 2020